

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 mai 2025 - Délibération n° 2025/05/08

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ORGANISATRICES D'EVENEMENTIELS SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « AIDE AUX EVENEMENTIELS » ET INTERVENANTES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ACTION EDUCATIVE LOCALE ».

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai, à dix-sept heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 13 mai, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le quorum n'ayant pas été atteint pour cette session, le conseil s'est de nouveau réuni au siège de la Communauté de communes, commune de Saint-Dizier-Masbaraud, le 23 mai 2025, à quinze heures sur la convocation en date du 21 mai 2025, qui lui a été adressée par M. le Président. Le conseil pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum conformément aux articles L2121-17 et L5211-2 du CGCT.

Etaient présents : SIMON-CHAUTEMPS Franck - FINI Alain – BOSLE Alain – MEYER Christian – GODET Serge – SALADIN Christine – GRENOUILLET Jean-Yves – GAUDY Sylvain – CAILLAUD Monique – PATAUD Annick – LAPORTE Martine – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – LEGROS Jean-Bernard – DAURY Claudine

Etaient excusés : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – SUCHAUD Michelle – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno - DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – PAROT Jean-Pierre – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – RICARD Jean-Michel

Pouvoirs :

1. M. FERRAND Marc donne pouvoir à Martine LAPORTE
2. Mme SUCHAUD Michelle donne pouvoir à Sylvain GAUDY
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT

Suppléances : néant

Secrétaire de séance : Martine LAPORTE

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	14	17			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
17	0	0	0	0	0

Vu les statuts de la Communauté de communes ;

Vu le projet de budget primitif approuvé par la délibération n°2025/04/15 du conseil communautaire en date du 1^{er} avril 2025 ;

Le Président expose les éléments suivants :

Considérant les candidatures reçues suite au lancement des appels à projet des dispositifs de subventions que la Communauté de communes met en œuvre sur son territoire, pour soutenir le développement associatif local ;

La commission « culture et vie associative » s'est réunie le jeudi 17 avril 2025 afin d'étudier les demandes dans le cadre des « aides aux évènementiels » et des « Actions Éducatives Locales ». Les élus de la commission proposent au Conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes :

- **Pour les aides aux évènementiels 2025 :**

Association	Action	Lieu	Date	Proposition commission
Comité des fêtes de Fransèches	Festival Terre de granit	FRANSECHES	Du 23 au 26 juillet	1 300 €
La guinguette de Masmangeas	Saison culturelle 2025	SARDENT	Du 21 juin au 31 août	1 800 €
Les amis de la Chezotte et de Montaigut	Animations culturelles : soirées théâtrales et musicales	AHUN	Juin / juillet / mi-août / septembre	400 €
Instants Libres	Festival Local Artistique Nomade (FLAN)	BOURGANEUF + ALENTOURS	Du 6 au 8 août	2 100 €
Muses en îles	Festival Muses en îles - Muses en scène	ROYERE DE VASSIVIERE + BOURGANEUF	Du 27 juillet au 2 août	1 800 €
La Boucle de la Boucle	Festival "Les Désinvoltés"	MOUTIER D'AHUN	Du 25 août au 7 septembre	1 500 €
Lavaud Soubranne	Festival "Ciné des villes, Ciné des champs"	BOURGANEUF	Du 30 octobre au 2 novembre	4 000 €
Evasions Creusoises	L'Enjambée creusoise	BOURGANEUF	8 juin	2 250 €
Association Sportive de Fransèches	Les Routes Creusoises	ST MARTIAL / AHUN / CHAMBERAUD / FRANSECHES / ST AVIT LE PAUVRE / ARS	6 et 7 septembre	1 000 €
La Métime	La Festive 2025	MOUTIER D'AHUN	Du 27 au 29 juin	4 000 €
Vassivière Club Tout Terrain	Finale championnat de France CROSS COUNTRY	ROYERE DE VASSIVIERE	19 octobre	4 000 €
Aux Berges de St Martin	Saison culturelle 2025	ST MARTIN CHÂTEAU	De mars à décembre	1 000 €

Balalavoix	FestiWaouh	ROYERE DE VASSIVIERE	Du 16 au 18 mai	
Le Champ secret	12ème festival Pliant	MAISONNISSES / LE DONZEIL / SARDENT / SAVENNES	Du 29 mai au 1er juin	950 €
La boutique des idées	L'été au chapeau 2025	PONTARION	Du 5 juillet au 10 août	2 400 €
Paddle Vassivière Club	10H de Vassivière + stage national jeunes	ROYERE DE VASSIVIERE	Du 4 au 6 juillet	1 300 €
Les Plateaux Limousins	50 ans des Plateaux Limousins	ROYERE DE VASSIVIERE	25 mai	750 €
Site de Pratique théâtrale Lavauzelle	Saison estivale 2025	JANAILLAT + D'AUTRES COMMUNES CSO	Du 8 mai au 20 octobre	1 200 €
Société des Amis du Moutier d'Ahun - La bergerie	Programmation estivale La Bergerie	MOUTIER D'AHUN	Du 28 mai au 31 août	1 700 €
Les amis de la pierre de Masgot	Symposium de taille de pierre	FRANSECHES	Août	4 000 €
Association Créol' Océan	Histoires de la Réunion et de la Creuse	PONTARION	25 octobre	800 €
TOTAL				40 000,00 €

Soit 21 évènements significatifs pour le territoire de la Communauté de communes.

- **Pour les actions éducatives locales 2025 :**

Associations	Action	Lieux	Proposition commission
Infusion	Atelier Création d'un vêtement	BOURGANEUF	200,00 €
	Atelier Initiation à la calligraphie	ST PARDOUX MORTEROLLES	
	Atelier cyanotypes	BOURGANEUF	
	Atelier carnet de mode	BOURGANEUF	
Entrechats	Atelier de danse hebdomadaire et son gala	SARDENT	1 000,00 €
Ufolep 23	École des sports à Pontarion et St Georges la Pouge	PONTARION + ST GEORGES LA POUGE	3 500,00 €
CAVL Agora	Chabatz d'entrar	BOURGANEUF + ALENTOURS	3 000,00 €
	Local jeunes	BOURGANEUF + ALENTOURS	3 000,00 €

Radio Vassivière	Ateliers radio périscolaires en accueil périscolaire ou médiathèque	VASSIVIERE + BOURGANEUF + AHUN + SARDENT	1 050,00 €
Tennis club de Bourganeuf	Action éducative auprès des jeunes licenciés	BOURGANEUF	2 000,00 €
Des Racines et du Cirque	Ecole de cirque	SOUS-PARSAT	1 500,00 €
Tennis Club La Leyrenne	Le tennis pour tous et toutes	ST DIZIER MASBARAUD	850,00 €
Association Rencontres Franco-Britanniques	Rapprochement interculturel et linguistique des communautés anglophone et francophone de la Communauté de communes Creuse-Sud-Ouest	BOURGANEUF	200,00 €
Instants Libres	Atelier "des je(ux)"	PONTARION + BOURGANEUF + FRANSECHES	630,00 €
La Métive	Les sororales	MOUTIER D'AHUN	1 000,00 €
	Cycle Badaboum	MOUTIER D'AHUN	2 300,00 €
	Ateliers de l'Ostal	MOUTIER D'AHUN	3 000,00 €
La Boucle de la boucle	Stage clown	BOURGANEUF	2 000,00 €
Interlude	Les mercredis d'Interlude	SARDENT	650,00 €
La Boutique des idées	Programme d'animation 2025 (hors Eté au chapeau)	PONTARION	3 000,00 €
La Broussaille	Stage et spectacle chant végétale	ST MARTIN CHÂTEAU	5 500,00 €
	Ateliers "la cuisine de la consolation"		
	Ateliers cerfs-volant		
	Journées portes ouvertes		
	Atelier la couleur de la bouée		
	Atelier Terres mêlées		
Exposition la vibration du rêve			
Les Plateaux Limousins	Action éducative locale pour l'année 2025	ROYERE DE VASSIVIERE	4 500,00 €
Harmonie municipale de Bourganeuf	Enseignement de la musique pour l'orchestre junior	BOURGANEUF	5 000,00 €
Les amis de la pierre de Masgot	la pratique de l'art singulier pour tous	FRANSECHES	1 700,00 €
	TOTAL		45 580,00 €

Soit 18 associations soutenues pour leurs activités éducatives sur le territoire de la Communauté de communes.

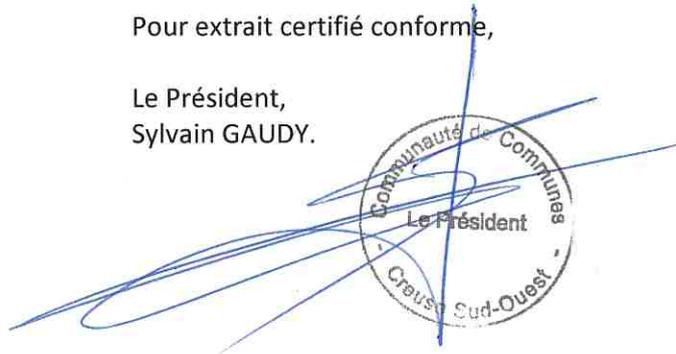
Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les subventions détaillées ci-dessus pour l'année 2025, dans le cadre du dispositif « aide aux évènementiels » représentant une enveloppe totale de 40 000 € ;
- Décide d'attribuer les subventions détaillées ci-dessus pour l'année 2025, dans le cadre du dispositif « Action éducative locale » représentant une enveloppe totale de 45 580 € ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2025 ;
- Autorise le Président à signer les conventions attributives avec les associations concernées ;
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

A blue ink signature of Sylvain GAUDY is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Communauté de Communes" at the top, "Le Président" in the center, and "Creuse Sud-Ouest" at the bottom.